Règlement du Championnat de Match-Play d’ÉTÉ

**Période de Jeu : JUILLET /AOUT 2020**

Tous les membres AS, Hommes et Dames, peuvent participer au Championnat d’été de Match-Play en s’inscrivant selon les modalités arrêtées par le bureau.

**Un minimum de 16 joueurs est nécessaire pour organiser le championnat.**

Principe :

Après confirmation d’inscription effectuée sur le site de l’AS, les joueurs sont répartis en poules de 4 joueurs (parfois 3 selon le nombre d’inscrits), ainsi chacun pourra disputer au minimum 3 parties sur la période.

Les vainqueurs de chaque poule joueront la **phase finale pour désigner le champion d’été.**

**Les membres d’une même poule doivent se contacter pour fixer les dates des rencontres.**

Chaque partie ainsi constituée réserve le créneau qui lui convient directement auprès de Blue Green.

La rencontre, se déroule sur les 18 trous du parcours.

*Pour rappel : En Match Play, la partie se joue trou après trou, le joueur qui remporte un trou marque 1 on dit qu’il est 1 Up, s’il perd le trou suivant les deux joueurs reviennent à égalité. Si un joueur mène 3 Up après le 16 ème trou (il a gagné 3 trous de plus que son adversaire et il ne reste que deux trous à jouer) il a gagné la partie !*

Les repères de départ sont ceux correspondant à l’index en vigueur au 1er Juin 2020.

***Les matches de poules se disputent entre le 1er et le 31 juillet,***

***les phases finales du 1er au 31 août.***

Phase de Poules : Chaque victoire compte 1 point, un match nul 0,5 point.

En cas d’égalité de points à l’issue de la phase de poules sera déclaré vainqueur de la poule, le gagnant du match en opposition directe, et si l’égalité subsiste un play-off sera organisé entre les ex-aequo sur le trou N°18.

En cas d’impossibilité d’obtenir un vainqueur dans les délais impartis, le bureau effectuera un tirage au sort pour ne pas bloquer les phases finales.

Phases Finales :

Les matches des poules finales devront être joués dans les 3 premières semaines d’Août pour permettre à la finale d’être disputée avant la fin Août.

Les index seront réactualisés au 1er Août.

Déroulé des opérations :

1. Les inscriptions sont ouvertes sur le site de l’AS à partir du 15 du mois, elles sont closes 8 jours plus tard le 23.
2. La composition du tableau de Match Play est établie à partir des index inscrits dans le serveur « fléole » de la FFGolf un mois jour pour jour avant le 1er jour de l’épreuve soit le 1er juin.
	1. Les joueurs ayant un index supérieur à 36 sont comptés comme pour un index de 36. Le champ de joueurs, classé par ordre d’index, sera segmenté en 3 ou 4 groupes selon le nombre d’inscrits \* voir Annexe 1
	2. Un tirage au sort attribuera un membre de chaque groupe à une poule distincte, et définira l’ordre des phases finales.
3. Le « tableau des poules » ainsi constitué sera diffusé sur le site de l’AS dés le 26 afin de permettre aux membres d’effectuer les premières réservations. Chaque participant recevra par mail la composition de sa poule avec le N° de Téléphone de ses adversaires et les cartes de scores des parties à jouer.
4. Pour équilibrer les rencontres, le joueur ayant l’index le plus haut disposera d’un nombre de coups reçus égal à 75% de l’écart d’handicap de jeu d’avec son adversaire.

*Exemple :*

 *Joueur A index 23 Hcp jeu 26 contre joueur B index 48 (limité à 36) : Hcp de jeu 42 … écart 16 \* 75% => 12 coups reçus supplémentaires en faveur du joueur B.*

La répartition des coups reçus est effectuée automatiquement par le logiciel RMS.

Sauf circonstances exceptionnelles, validées par le bureau, les matches non joués à la fin des périodes de jeu sont réputés perdus pour les deux joueurs qui marquent 0 points.

 ***Après la rencontre prenez une photo de la carte et envoyez là à : score@as-golfrodez.fr***

\*\*\*\*\*\*\*\*

Exemple : 32 membres s’inscrivent. Nous aurons donc 8 poules de 4 à organiser.

La segmentation donnera un premier groupe avec les joueurs classés du rang 1 au rang 8, un deuxième groupe du rang 9 au rang 16, un troisième du rang 17 au rang 24 et un quatrième du rang 25 au rang 32.

Chaque poule comportera un membre du premier groupe, un du second, un du troisième et un du quatrième, tous désignés par tirage au sort.